Madame Stéphanie RIST

Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées Ministère de la Santé 14, avenue Duquesne 75007 Paris

A Paris, le 21 octobre 2025

Objet : Aide Médicale Urgente – Alertes et propositions face aux orientations du Beauvau de la Sécurité civile

Madame la Ministre,

Les professionnels de santé engagés dans l'Aide Médicale Urgente (AMU) et les établissements de santé qui portent ces activités vous alertent : les propositions du rapport Beauvau de la Sécurité civile, rendues publiques au mois de septembre 2025, menacent l'équilibre et la qualité de notre système d'urgence.

Ces orientations, élaborées sans concertation avec les professionnels de santé de terrain, risquent de :

- Fragiliser la régulation médicale en transférant la gestion des vecteurs de secours aux Services d'Incendie et de Secours (SIS), sans garantie d'expertise médicale pourtant essentielle dans ces situations afin d'apporter la meilleure réponse possible.
- **Déstabiliser les organisations territoriales** par la généralisation de plateformes communes, non évaluées et coûteuses.
- Remettre en cause le rôle central des SAMU et des médecins régulateurs dans l'orientation et la régulation des appels, élément qui pourrait aggraver les inégalités d'accès aux soins, notamment depuis la généralisation des Services d'Accès aux Soins (SAS).
- Mettre en danger l'attractivité des métiers d'urgentistes, qui reposent sur une mutualisation des fonctions d'accueil, de régulation et de participation aux SMUR.

Notre système d'urgence doit rester ancré dans l'expertise médicale et la coordination territoriale. Nous refusons toute réforme qui affaiblirait la sécurité des patients ou la qualité des soins.

Dans ce cadre, nous demandons:

- Le maintien de la gestion des vecteurs de secours sanitaires sous responsabilité médicale (SAMU);
- La supervision médicale systématique des interventions paramédicales;

- Une révision concertée du référentiel SUAP-AMU incluant les organisations professionnelles du transport sanitaire afin de bien définir les rôles et les missions de chacun des acteurs.
- L'abandon de l'objectif de systématisation des plateformes communes au profit d'une évaluation objective de la pertinence et de l'efficacité de ces dispositifs conduits dans le cadre du respect de la loi Matras.
- La finalisation de la doctrine nationale d'engagement des HéliSMUR, pour une approche interministérielle unifiée.
- Le renforcement de la paramédicalisation par les professionnels de l'urgence intégrés dans le système de santé et l'accompagnement de la montée en compétence des secouristes et des ambulanciers.

Nous réaffirmons également notre volonté de renforcer la coopération avec les Services d'Incendie et de Secours, dans un cadre clair de responsabilité médicale, afin de garantir une réponse coordonnée, efficace et sûre aux besoins urgents de la population.

Vous trouverez, ci-joint, notre analyse détaillée ainsi que nos propositions pour aboutir à un texte équilibré, bénéfique à la fois aux professionnels de l'Aide Médicale Urgente et aux patients.

Nous demeurons pleinement disponibles pour engager avec vous, dans les plus brefs délais, ce travail constructif, afin de garantir un service public de santé sûr, équitable et efficace au bénéfice de nos concitoyens.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre profond respect.

Liste des signataires :

Dr Marc NOIZET, Président de SAMU-Urgences de France (SUdF)

Pr Sandrine CHARPENTIER, Présidente de la Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)

Arnaud ROBINET, Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF)

Pr Dominique PATERON, Président du Collège Français de Médecine d'Urgence (CFMU)

Pr Isabelle LAFFONT, Doyenne de la Faculté de Médecine, Présidente de la Conférence des Doyennes et des Doyens de Médecine

Pr Florence DUMAS, Présidente du Collège National des Universitaires de Médecine d'Urgence (CNUMU)

Pr Olivier MIMOZ, Président de la sous-section 48-05 (Médecine d'Urgence) du Conseil National des Universités (CNU Santé)

Pr Stéphane OUSTRIC, Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)

Dr Catherine BERTRAND, Présidente de la Société Française de Médecine de Catastrophe (SFMC)

Philippe EL SAIR, Président de la Conférence des Directeurs Généraux de CHRU

Francis SAINT-HUBERT, Président de la Conférence Nationale des Directeurs de Centres Hospitaliers (CNDCH)

Pr Rémi SALOMON, Président de la Conférence des PCME de CHU

Dr Éric BRANGER, Président de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux (CPH) et du Syndicat des Praticiens des Hôpitaux Publics (SPHP)

Dr Thierry GODEAU, Président de la Conférence des PCME de CH

Dr Christophe SCHMITT, Président de la Conférence Nationale des Présidents de CME de CHS

Dr Cyril COSSE, Président de l'Association des Jeunes Médecins Urgentistes (AJMU)

Dr Jean-François CIBIEN, Président d'Action Praticiens Hôpital (APH)

Dr Anne WERNET, Présidente du Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs (SNPHARE)

Dr Yves REBUFAT, Président exécutif de l'Intersyndicale Avenir Hospitalier

Dr Anne DAVID-BREARD, Présidente de Syndicat National des Gérontologie Clinique (SNGC)

Dr Marie-José CORTES, Présidente du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Dr Arnaud CHICHE, Fondateur du Collectif Santé en Danger

Dr Patrick PELLOUX, Président de l'Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF)

Dr Laurent MAILLARD, Président de la Fédération des Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU)

Dr Gaël GHENO, Président de l'Association Nationale des Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence (ANCESU)

Yann ROUET et Alexandre MALUGA, Co-Présidents de l'Association Française des Assistants de Régulation Médicale (AFARM)

Caroline GERVASONI, Présidente de l'Association Nationale des Centres de Formation des Assistants de Régulation Médicale (ANCFARM)

Bruno BASSET, Président de la Fédération Nationale des Ambulanciers Privés (FNAP)

Dominique HUNAULT, Président de la Chambre Nationale des Services Ambulanciers (CNSA)

Maurice WOLFF et Olivier ASSIE, Co-Présidents de la Fédération Nationale de la Mobilité Sanitaire (FNMS)

Thérèse DA SILVA, Présidente de la Fédération des Artisans Ambulanciers (FNAA)